



FLASH INFOS



Un tract intitulé « *Si Saint-Witz savait* », affiché dans les commerces, tend à semer l'angoisse dans notre ville, par le biais de titres accrocheurs et très orientés.

Nous avons déjà connu cette méthode.

Les arguments sont fallacieux. Il suffit de se rendre en mairie de Moussy le Neuf pour connaître la teneur des projets.

En premier lieu, **l'usine de méthanisation**. Elle fonctionne avec du fumier de cheval et des sous produits de l'agriculture. Il n'y a pas de stockage de gaz.

Ensuite le **compostage** : il s'agit de déchets verts et boues séchées des stations d'épuration. Ceci fonctionne déjà à la Croix verte sans problème.

Enfin **le stockage des déchets inertes**. Le programme d'exploitation est de 7 ans : 5 ans d'exploitation et 2 ans de remise en état. Le tonnage maximum par année est de 2 millions de tonnes. Les camions ne vont pas traverser Saint-Witz. L'approche des véhicules se fait par une nouvelle voie créée sur le RD9 entre Vémars et Moussy. Nous ne sommes en rien concernés.

Quant aux lanceurs d'alerte et aux découvreurs de projets de Vémars et Plailly, leur commune a été sollicitée pour une enquête publique puisqu'elles sont riveraines, ce que Saint-Witz n'est pas.

La loi encadre toutes ces activités, faisons lui confiance !

L'avenir se situe dans les énergies renouvelables nous dit-on. Restons vigilants et tout devrait bien se passer.

Le Maire
Germain BUCHET

